

DELIBERATION CA026-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 1^{er} mars 2022

Objet de la délibération : Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 10 mars 2022, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

Christian ROBLÉDO

*Président de
l'Université d'Angers*

**Signé le 14 mars
2022**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 mars 2022

DIU Physiologie, médecine et traumatologie du sport

L'intitulé de la certification doit refléter les objectifs professionnels ciblés. Il doit être concret, bien délimité et ancré dans une réalité professionnelle, signifiant, attractif. Il désigne soit un métier, soit un ensemble homogène et cohérent de compétences, transversales ou complémentaires à un ou plusieurs métiers (spécialisation) et nécessaires à la réalisation d'une activité professionnelle.

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

Il doit reprendre les termes exacts qui figurent sur le document remis aux personnes ayant acquis la certification (parchemin, diplôme).

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		En date du :
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète	Favorable	En date du : 18 novembre 2021
Avis de la CFVU	Maquette complète	Favorable	En date du : 10 janvier 2022
Avis du CA	Maquette complète	Favorable	En date du 10 MARS 2022:

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE
Contact : Giovanni PETIT
Téléphone : 02 41 73 59 47
E-mail : giovanni.petit @univ-angers.fr

§ COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S)

UFR :
Contact :
Téléphone :
E-mail : @univ-angers.fr

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Université de TOURS

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Université de TOURS Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier x former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus..) :	<i>A joindre en annexe</i>
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ **MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :**

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2022/2023
Début des cours :

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

ANGERS et TOURS

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Université ANGERS	Giovanni PETIT Tél : 0241735947 ou 0785377237 giovanni.petit@univ-angers.fr	Stéphanie REMAITRE Tél 0241735805 stephanie.remaître@univ-angers.fr
Université de Tours	Geneviève LOISNARD Tél 02 47 36 81 36 genevieve.loisnard@univ-tours.fr	Carole DERVAULT Tél 02 47 36 60 10 Carole.dervault@univ-tours.fr

Contexte / Opportunité / Originalité

La médecine du sport est avant tout un hobby pour laquelle il y a deux types de lieux d'exercices pour les médecins à savoir :

- En structure CHU/CH/INSERM/CREPS...

- En médecine générale pour l'encadrement d'équipes sportives, mais également des compétitions, et pour répondre à la demande des sportifs amateurs, notamment en matière de traumatologie mineure.

Jusqu'à aujourd'hui, la capacité répondait à cette demande.

Avec la suppression des capacités, il s'avère nécessaire de transformer la capacité en DIU afin :

- d'une part de couvrir les besoins toujours grandissants du monde sportif pour le suivi des équipes locales, les surveillances de terrain et les demandes des centres médico-sportifs sollicités pour les certificats sportifs et qui ont de plus en plus de mal à trouver des médecins compétents en Médecine et Biologie du Sport,
- d'autre part de tirer parti des expertises et complémentarités locales.

Les Universités de Angers/Limoges/Poitiers/Tours qui travaillaient déjà ensemble pour la capacité souhaitent faire évoluer cette capacité vers ce DIU plus orienté sur la médecine du sport de terrain.

L'Université d'Angers et de Tours organiseront à deux et souhaitent proposer ce DIU plus orienté sur la médecine du sport de terrain. Elles feront appel à des intervenants des universités de Poitiers et de Limoges. Chaque université organisera deux modules.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ STATISTIQUES

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

Ce DIU est le prolongement du travail démarré en 2007. Il s'appuie sur le même programme et les mêmes équipes pédagogiques.

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	18 novembre 2021		
Date de passage du CFVU	10 janvier 2022		
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
- Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Personnes en activité salariée, contractuelles ou titulaires de la fonction publique
Internes

Métiers visés par la formation

Médecins généralistes ou spécialistes faisant preuve d'un intérêt manifeste pour la médecine du sport
Interne en médecine

Pré requis nécessaire

Cette formation est ouverte aux médecins diplômés et aux internes.

Niveau d'entrée au diplôme

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme au RNCP

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :

Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac) (Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8)

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 40

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 10

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) : 14

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 2 membres (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E-mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93/36 10	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé,

Pour les étudiants étrangers ou médecins il est demandé, 2 lettres de recommandation d'université ou de centre hospitalier.

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

- OUI
x NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

Objectifs pédagogiques :

- Mieux appréhender la « spécialité » de médecine du sport dans ses aspects juridiques et pratiques,
- mieux connaître la physiologie de l'exercice l'impact de l'activité physique et sportive sur l'organisation tant dans le cadre de son bénéfice que dans la pathogénèse associée à l'exercice,
- se familiariser à la prise en charge du sportif amateur ou professionnel dans un optique de prévention, de soins, mais également de performance,

Les connaissances acquises dans le cadre de cette formation seront multiples et toucheront à la physiologie et la biologie du sport, la santé de l'adulte et de l'enfant sportif, les aspects règlementaires médicaux associés au sport, la traumatologie du sport ainsi que le sport santé bien-être.

Compétences attendues :

- connaître les aspects réglementaires encadrant la pratique sportive (certificat de non contre-indication, suivi médical obligatoire/régulier des sportifs de haut niveau, cas particulier de l'enfant sportif, du handisport, dopage),
- connaître la physiologie et la biologie de l'exercice,
- connaître les particularités de la traumatologie du sportif chez l'enfant et l'adulte et savoir les prendre en charge,
- connaître l'impact de l'activité sportive sur les états pathologiques et inversement
- savoir prescrire une activité sportive dans le cadre du sport santé bien-être.

Désignation du métier et des fonctions visées, ou de la fonction visée (pour une spécialisation à visée Répertoire spécifique)

Description des activités professionnelles

Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Type d'emplois accessibles avec la certification-(en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Médecine du sport

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

Médecins généralistes, internes ou professionnels exerçant au sein d'un Centre Régional de Médecine du Sport
Des Plateaux techniques des CHU impliqués dans l'activité physique, des Services de MPR, des Centres Municipaux de Médecine Sportive ou du service de l'état DDJSCS

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 140 heures

Préciser les temps, réels ou estimés, pour le stagiaire (à ne pas confondre avec le temps consacré par les intervenants)

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 70 (4 modules de 3 jours)

Enseignements à distance :

Tutorat :

Stage : 70 heures de pratique dans un service validée par l'équipe pédagogique

Examens/soutenance : 2h15

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) :

En alternance (*hors contrat de professionnalisation et apprentissage*) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (*début, fin, regroupements, nombre de sessions,...*):

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

Programme détaillé

Modules	Compétences attendues	Contenu succinct	Contenu détaillé	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à	
Module 1 Pathologies chroniques en pratique de terrain	(- Connaître l'impact de l'activité physique et sportive chez les patients atteints de pathologies chroniques de type cardiovasculaire, respiratoire ou autres ou ayant des facteurs de risque cardiovasculaire	1 / Orientation diagnostique et conduite à tenir devant : - des douleurs thoraciques			
		2 / Cardio vasculaire	Lecture de l'ECG fait en visite de non contre indication Réanimation, urgence, sécurité médicale Sport et stimulateurs cardiaques HTA et Sport	Ppt commenté avec vidéos Ppt commenté avec cas cliniques	
			Réadaptation cardiovasculaire au décours d'un événement	Ppt commenté avec cas cliniques	
			Visite animée d'un centre de réadaptation cardiovasculaire	Visite commentée	
			Cardiopathies induites par l'exercice Reprise du sport chez le coronarien Application pratique : EE métabolique, échocardiographie	Ppt commenté avec cas cliniques, vidéos + TP avec démonstration dans le cadre de l'application pratique	
			Pathologie vasculaire du sportif Sport Poids et Diabète		
			3 / Hypoglycémie / Hyperglycémie / Diabète		
			4 / Asthme et pathologie respiratoire	Pathologie ORL de la plongée Asthme chez le sportif	Ppt commenté Ppt commenté avec cas cliniques
	5 / Gestion des facteurs de risques	Tabac et sport : impact en termes de risque cardiovasculaire	Ppt commenté		
	6 / Pathologie des organes des sens et autres pathologies	La commotion cérébrale du sportif Pathologies dentaires du sportif			
Total heures					
Module 2 Traumatologie Rhumatologie en pratique de terrain	(- Connaître, diagnostiquer et savoir prendre en charge les pathologies ostéo-articulaires en rapport avec la pratique sportive, - Comprendre les spécificités de la traumatologie du sportif	1 / Douleurs articulaires (hanches, genoux, épaules)	Epaule et Sport Examen clinique de l'épaule Evaluation isocinétique de genou en médecine du sport : indications, modalités, intérêts Pathologie du genou : ligament croisé antérieur	Ppt commenté avec iconographie riche	
		2 / Pathologie ostéo articulaire inflammatoire	Classification anatomopathologique des lésions musculaires conséquences sur les objectifs du traitement. Principes de rééducation de l'épaule, épaule du nageur . Généralités sur l'échauffement et place des étirements. Sport et tissu osseux		
		3 / Fracture et luxation			
		4 / Anatomie de la statique (scoliose,	Sport et podologie		
		5 / Traumatologie aiguë (entorse fracture)	Pied du sportif (entorse de cheville) Echographie de cheville Syndromes canaux fréquents en médecine du sport Entorse du ligament collatéral médial du genou. Diagnostic, prise en charge rééducative et complications.		
		6 / Traumatologie chronique (fracture de fatigue, périostite..)	Physiopathologie des tendinopathies et conséquences sur les principes de prise en charge. Pubalgie Cas cliniques Traumatologie Traumatologie du membre supérieur du sportif		
Total heures					
Module 3 Physiologie /Exploration fonctionnelle et imagerie	(- Connaître la physiologie et la biologie du sport, l'importance de la nutrition chez le sportif. - Comprendre la physiologie de l'enfant sportif. - Savoir prescrire des examens d'imagerie chez le sportif dans le cadre du respect des bonnes pratiques	1 / Nutrition : ration alimentaire (Besoins, apports, catégories d'aliments) - Appréciation de l'état nutritionnel - Régulation du comportement alimentaire Obésité amaigrissement maigrir	Bioénergétique de l'exercice musculaire.Epreuve d'effort en Médecine du Sport. Nutrition chez le sportif Sport et Diététique	Ppt commenté avec cas cliniques	
		2 / Déshydratation			
		3 / Croissance , stature ponédrale, puberté (appréciation)	Apophyse de croissance des adolescents sportifs / Pubalgie du sportif		
		4 / Evaluation des capacités	L'enfant / L'adolescent sportif Base de l'entraînement et tests de terrain Ligamentoplastie du LCA. Rééducation post-opératoire et critères de retour sur le terrain Myopathies et sport	Ppt commenté avec cas cliniques	
		5 / Imagerie du sportif	Du bon usage des examens d'imagerie rachidienne dans la pathologie ostéo-articulaire du sportif Imagerie médicale non ultrasonique et sport Place et indications de l'échographie en médecine du sport	Ppt commenté avec iconographie riche	
		Total heures			
Module 4 Le sportif et son environnement	(- Connaître les aspects réglementaires liés à la médecine du sport. - Connaître la réglementation liée au dopage. Savoir prescrire l'activité physique dans le cadre du Sport Santé Bien-être. - Comprendre l'impact de l'environnement extérieur, notamment les environnements extrêmes sur la physiologie du sportif	1 / Conduites déviantes - toxicomanie - dopage - agressivité - troubles sexuels	Sport, addictions et conduite dopante Addiction à l'exercice physique	Ppt commenté avec cas cliniques	
		2 / Gestion des traitements	Principes de prescription des orthèses en médecine du sport Objets connectés et sport		
		3 / Motivation troubles du comportement	Stress et sport - Récupération / Cryothérapie Sport et sommeil		
		4 / Organisation du monde sportif	Organisation du monde sportif Organisation de la Médecine du Sport en France, obligations légales et professionnelles. Bibliographie et médecine du sport Commotion cérébrale		
		5 / Prescription de l'activité physique pour la santé et certification de la non contre indication	Certificat d'Absence de Contre Indication Prescription des Activités Physiques et Sportives (APS)		
		6 / Environnement extrême	Prévention de la fatigue et du surentraînement L'handisportif, un sportif pas tout à fait comme les autres : bénéfices et risques spécifiques. Sport et Handicap Pathologie de la montagne Heat shock syndrome	Ppt commenté avec cas cliniques	

Modélisation Apogée

DIU Physiologie , médecine et traumatologie du sport

Année universitaire
Date de la CFVU

Libellé	Nature	Charges enseignements							Co ef.	Session 1				Session 2				Remarques		
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etud	Mutualisé			Co animé	CT			CC						
							O / N	Avec			Natu re	Durée	Co ef.	Co ef.	Natu re	Durée	Co ef.		Rep ort	Co ef.
Module 1	MO DU	0		3.50		3.50	N		3											
Module 2	MO DU	0			12.50	12.50	N		8											
Module 3	MO DU	0		2.50		2.50	N		2											
Module 4	Module	0		5	5	10	N		5											
EXAMEN										ECR ORA	2 h 15'	1								

Équipe pédagogique prévisionnelle

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

Intitulés de cours		Université de Tours	Université d'Angers
Module 1 : pathologies chroniques en pratique de terrain			
Pathologie vasculaire du sportif	1,5		Pr Abraham, 1h30
Pathologies cardiaques et activité sportive (cord	3	Pr Ivanes, 3h	
Principes de réadaptation cardiovasculaire	1	Dr Kubas, 1h	
Sport et stimulateurs cardiaques	1	Dr Bisson, 1h	
Pathologies cardiovasculaires induites par l'exer	1	Pr Ivanes, 1h	
Asthme chez le sportif	1	Pr Plantier, 1h	
Myopathies et sport	1,5		Dr Barth, 1h30
Pathologie ORL de la plongée	2	Dr Riou (Pr Bakhos), 2h	
Addiction à l'exercice physique	1,5	Dr Brunault, 1h30	
Prescription d'activité physique - Sport santé Bié	1		Dr Patti, 1h
Diabète, obésité et activité physique	1		
Cas cliniques Physio	1		Dr Ramondou 1h
Cas cliniques Cardio du sport	1	Dr Lacour (Pr Ivanes), 1h	
Sport et cancer	1		S Abadie
Module 2 : traumatologie/rhumatologie en pratique de terrain			
Physiologie et physiopathologie du tissu osseux	1,5		Pr Legrand, 1h30
Pubalgie	1		Dr Bruneau, 1h
L'enfant/l'adolescent sportif	1,5	Dr Dechir (Pr Odent), 1h30	
Traumatismes crâniens et commotion cérébrale	1		Dr Monroche, 1h
Ligamentopathie des membres inférieurs	2		Dr Godet (Laval)
Isocinétisme et réadaptation du genou	1,5		Dr Godet, 1h30
Traumatologie du membre supérieur : épaule, co	2		Dr Lancigu,
Le pied du sportif et du danseur	1		Dr Bicket (Cholet)
Cas cliniques traumato	1		Dr Beyarert
Podologie	1		Arnaud PERRIER
Patho dentaire	2		Dr E cremers
Module 3 : physiologie/explorations fonctionnelles/imagerie			
Examen clinique de l'épaule, du genou et de la c	2	Dr Le Nail, 2h	
Adaptation cardiovasculaire à l'effort et bioéner	2	Pr Ivanes, 2h	
Le cœur d'athlète et ses limites (ECG, échocard	1	Pr Ivanes, 1h	
Intérêt de l'échographie en traumatologie	1,5		Dr Bruneau, 1h30
Imagerie non ultrasonique en traumatologie (ho	1		Dr Caporilli-Raza, 1h
Imagerie du rachis en traumatologie	1,5	Dr Bouilleau, 1h30	
Atelier échographie cardiaque et épreuve d'effo	2	Dr Dion/Dr Lacour (Pr Ivanes), 2h	
Module 4 : le sportif et son environnement			
Organisation du monde sportif	1,5		Dr Bruneau, 1h30
Sport et nutrition	1,5		Mme Vienne, 1h30
Tabac et sport	1	Dr Voyer, 1h	
Surentraînement	1		Dr Bicket (Cholet)
Handisport	2		Dynomais (a confirm
Conduites dopantes et prévention	2		
Surveillance des compétitions sportives et gesti	2		Dr Bruneau, 1h30
Sport et COVID-19	1	Pr Ivanes, 1h	
Environnement extrêmes	2		Pr Abraham, 1h30
Suivi d'une équipe professionnelle, retour d'exp	2	Dr Sarrazin (CTHB),	A bruneau ATHLETISI
Troubles digestifs du sportif	1		Q Villani

Scénario pédagogique

Modalités d'évaluation et de validation

§ **EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)**

- Présence obligatoire en cours
 - Epreuve écrite de 2 heures portant sur des enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions (note \geq 10)
 - Epreuve orale de 15 minutes avec présentation d'un mémoire préalablement remis au jury (note \geq à 10)
 - Validation des vacances par le jury.
- Pour être admis, il faut valider les trois épreuves.
- Pas de session de rattrapage

Jury de soutenance :

Le jury de soutenance est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Il est composé de 2 personnes ci-dessous :

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

§ **CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)**

- Epreuve écrite de 2 heures portant sur des enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions (note \geq 10)
- Epreuve orale de 15 minutes avec présentation d'un mémoire préalablement remis au jury (note \geq à 10)
- Validation des vacances par le jury.

Composition du jury de délibération :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DIU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

Dans le cadre spécifique d'un projet d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS)

Un candidat doit être évalué par un jury composé, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

La composition du jury doit garantir son indépendance pleine et entière et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Un minimum de 50 % de ses membres doit être extérieur au parcours de formation et, si cela est possible, à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Parmi ses membres : des professionnels qualifiés (employeurs et/ou salariés confrontés aux situations de travail réelles).

NOTA : dans le cadre d'un projet d'enregistrement au **RNCP**, un jury devra être constitué pour la validation de chaque bloc, sur la base d'un référentiel d'évaluation par bloc.

§ **SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT**

Pas de seconde session

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de 2 personnes ci-dessous

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences, et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site (art. 5, CNF). La réunion du conseil de perfectionnement peut également être l'occasion de présenter un bilan de l'évaluation des stages et des structures d'accueil par les stagiaires. Au niveau de l'UA, le conseil de perfectionnement est associé à l'élaboration des fiches RNCP.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la formation. Il est composé au minimum du responsable de formation, d'un professionnel (extérieur au parcours de formation) et d'un stagiaire inscrit dans la formation. Ses membres sont proposés par le président du jury de la formation. Il se réunit à la fin de chaque session, à l'issue du jury de délibération par exemple. Un compte rendu des échanges et des préconisations est transmis à la commission pédagogique et/ou au conseil de gestion de la composante de rattachement de la formation, à l'issue de chaque réunion. D'autres personnes pouvant concourir à la réflexion sur l'évolution des formations peuvent être invitées, comme la participation de représentants de la Direction de la formation continue, ou encore du SUIO-IP.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Il est composé de 2 personnes ci-dessous :

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Pierre ABRAHAM	Angers	PU-PH	02 41 35 40 93	PiAbraham@chu-angers.fr
Dr Fabrice IVANES	Tours	MCU-PH	02 47 47 82 28	fabrice.ivanes@univ-tours.fr

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	1500	670	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

Budget prévisionnel

DIU Physiologie, médecine et traumatologie du sport

MAJ date de MAJ

FC SANTE

RP : Pierre ABRAHAM

Niveau

L & LP

M

Validité

1

0



RÉCETTES

16 020,00 €

Inscription à la totalité de la formation

nb. stagiaires

Tarif

Total

Financement entreprise/Opca

8

1 500,00 €

12 000,00 €

Sans financement

6

670,00 €

4 020,00 €

Total :

14

16 020,00 €

nb. inscriptions

Tarif

Total

Inscription par module

- €

DÉPENSES

4 700,72 €

>> Personnel enseignants

Responsabilité pédagogique

nb. heures CM

nb. heures TD

nb. heures éq.TD

641

Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/CHU*)

10,0

10,0

434,80 €

642

Autres intervenants

0,0

- €

Sous-total

0

10

10

434,80 €

Enseignement

641

Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/CHU*)

0,0

- €

642

Autres intervenants

11,0

17,5

34,0

2 015,92 €

Sous-total

11,0

17,5

34,0

2 015,92 €

Encadrement stagiaires / Tutorat

Nb. stag.encadrés

heures de tutorat / stagiaire

641

Enseignants titulaires

0

0,0

0,0

- €

642

Autres intervenants

0,0

0,0

- €

Sous-total

0

0,0

0,0

- €

Prestation de service

nb. jours

tarif journalier

Intervenant

- €

- €

- €

* Non rémunérés car Bi-appartenant UA/CHU

- €

Total h TD

44,0

>> Personnel administratif

Total poste personnel : 2 450,72 €

>> Fonctionnement

606

Achat, fourniture et matériaux

1 500,00 €

613

Location

618

Reprographie / Documentation

623

Publicité / Communication

624

Transports

625

Déplacement, missions, réception

750,00 €

626

Frais postaux

628

Divers

Total fonctionnement :

2 250,00 €

RÉSULTAT GLOBAL UA

11 319,29 €

70,7%

Contribution FC sur les recettes

8%

1 281,60 €

Contribution FC sur les recettes

22%

3 524,40 €

DIFFÉRENTIEL pour la Composante

6 513,29 €

40,7%

Droits de base universitaires vers DFC

14

136,00 €

1 904,00 €

Marketing/Communication/Commercialisation

Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.